

ATELIER DE DORURE SUR CUIR TOUS NIVEAUX – 2024-2025

OBJECTIF Acquérir des compétences en dorure sur cuir

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Les objectifs de développement des compétences professionnelles sont fixés individuellement avec chaque stagiaire.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes bases de reliure.

(1^{ère} année de reliure à l'AAAV ou équivalent)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION - PRIX

Le samedi : 63 heures en présentiel.
18 samedis de 9h00 à 12h30 hors vacances scolaires zone C)

PRIX : 650 €

Formation professionnelle : 850 €

Le mercredi : 60 heures en présentiel. 10 mercredis de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (hors vacances scolaires zone C)

PRIX : 750 €

Formation professionnelle : 1.000 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire :

Membre : 30€

Membre bienfaiteur : 100 € ou montant libre

Prévoir des achats de fournitures : 50 €

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 10

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois

78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu du cours dépend des objectifs fixés avec le stagiaire et s'adapte aux besoins de chacun des participants.

Ces ateliers dirigés permettent à chacun de travailler pour titrer ses propres reliures ou pour y réaliser un décor. Le travail s'effectue au rythme de chacun, tout en bénéficiant des conseils du formateur, sur la base de l'enseignement de l'AAAV.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire.

Exercices à exécuter entre deux journées de cours. Correction par le formateur.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) :

Jean-Louis MICHEL : 18 samedis de 9h00 à 12h30 - Formation en reliure et en dorure à l'AAAV.

Julie VILMAIN : 10 mercredis de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - Doreur expérimenté, titulaire d'un DMA Arts Graphiques – Option reliure et dorure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.

Évaluation initiale des acquis. Évaluations formatives des objectifs de développement des compétences, à chaque fin de réalisation.

Questionnaire d'évaluation de la formation deux fois par an.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté des outils et matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires. Mise à disposition des outils de dorure.

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet

Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)